

La Fabrique Cinéma de l’Institut français 2025

Objet : Procès-verbal de la commission du jeudi 20 février 2025

I- Présentation du programme de La Fabrique Cinéma

La Fabrique Cinéma de l’Institut français est un programme de repérage et de valorisation de cinéastes et de producteurs des pays du Sud et émergents, qui propose un accompagnement sur mesure des projets de premier ou second film, en étroite collaboration avec le Festival de Cannes, le Marché du Film et de nombreux partenaires professionnels.

La Fabrique Cinéma est un outil d'aide à la coproduction internationale avec la France, en complément de l'aide aux cinémas du monde, fonds co-géré par le CNC et l’Institut français.

II- Orientations retenues pour 2025

Chaque année, La Fabrique Cinéma sélectionne 10 projets portés par un binôme de cinéaste et productrice ou producteur. Un certain nombre de critères liés au programme sont pris en compte pour permettre la sélection de ces projets :

- garantir la parité femme / homme parmi les lauréates et les lauréats ;
- assurer une représentativité géographique, avec a minima 3 projets du continent africain ;
- garantir la présence d'au moins 3 pays OIF (au moins 2 pays membres et 1 pays observateur) ;
- choisir des thématiques porteuses ;
- préférer des projets prêts pour le Marché du Film de Cannes qui peuvent bénéficier de l'accompagnement de La Fabrique et n'ont pas déjà trouvé tous leurs partenaires afin de faciliter la mise en relation avec des coproducteurs français ;

- composer une sélection avec des projets « locomotives », des cinéastes déjà un peu repérés qui proposent un 2nd long-métrage, et des cinéastes émergents qui proposent un 1^{er} long-métrage, associés à des producteurs et productrices qui pourront profiter pleinement de l'expérience.

Par ailleurs, la Saison France-Brésil a été mentionnée cette année comme étant un élément de réflexion à prendre en compte dans les échanges entre membres.

III- Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité des projets déposés qui peuvent être évalués sont listés dans le règlement de La Fabrique Cinéma.

Voici les principaux critères ci-dessous :

- le projet doit être un 1^{er} ou 2nd long-métrage cinéma en développement (fiction, documentaire ou animation) et non au stade de la post-production ;
- le réalisateur ou la réalisatrice doit être issu(e) de la liste des pays éligibles (nationalité du pays ou vivant et travaillant dans le pays depuis plus de 5 ans) ;
- le projet doit avoir un producteur ou une productrice dans son pays ou issu(e) de la liste des pays éligibles (nationalité du pays et ayant une société de production dans le pays depuis plus de 5 ans), ayant déjà produit un court métrage ou un long métrage dans les cinq dernières années ;
- le budget prévisionnel du film doit être inférieur à 3 millions d'euros ;
- chaque réalisateur ou réalisatrice et chaque producteur ou productrice ne peut présenter qu'un seul projet ;
- les dossiers doivent être complets (formulaire Ifprog complété et documents joints -scénario du projet, traitement, note d'intention de réalisation, plan de financement, CV du cinéaste, CV de la productrice ou du producteur, lien vers une œuvre précédente du cinéaste-).

Dans la limite du numerus clausus, les projets répondant à ces critères ont été évalués.

IV- Composition du jury

Le jury est présidé par Emilie Pianta Essadi, Responsable du pôle Mobilité professionnelle

Le secrétariat est assuré par Gabrielle Béroff-Gallard, Cheffe de projet La Fabrique Cinéma

Le jury s'est réuni le 20 février 2025 et a rassemblé les 14 personnes suivantes :

Membres votants

Dyana Gaye, scénariste et réalisatrice,
Tatiana Leite, productrice,
Ilias El Faris, scénariste et réalisateur,
Thibaut Bracq, consultant marché,
Ilaria Gomarasca, vendeuse internationale
Miquel Escudiero Diéguez, programmateur

Les professionnels ci-dessus garantissent la qualité de la sélection annuelle par leur expertise ciblée.

Emilie Pianta Essadi (Institut français, DMMI, Responsable du pôle Mobilité professionnelle),
Gabrielle Béroff-Gallard (Institut français, DMMI, Mobilité professionnelle, Cheffe de projet La Fabrique Cinéma),
Claude Brenez (Institut français, DCAIC, Cinéma et séries, Cheffe de projet cinéma),

Membres observateurs :

Hugues Ghenassia-de Ferran (Institut français, Directeur général délégué),
Nathalie Streiff (Institut français, DMMI, Grands événements, Cheffe de projet Cannes),
Arthur Nubukpo (Institut français, DMMI, Mobilité professionnelle, assistant La Fabrique Cinéma),
Noémi Kahn (CNC, Chargée de mission coopération, coproduction et francophonie),
Enrico Chiesa (OIF, responsable cinéma – Fonds image de la Francophonie) – en visio par Teams,
Marguerite Hitier (MEAE, responsable pôle médias et cinéma), excusée.

V- État des lieux des dossiers déposés

114 projets éligibles ont été évalués.

La répartition géographique était la suivante :

- Zone Amérique du Sud et Caraïbes : **35 projets** ;
- Zone Proche et Moyen-Orient : **13 projets** ;
- Zone Asie : **23 projets** ;
- Zone Afrique : **39 projets** ;
- Zone Europe (hors UE) : **4 projets**.

Sur la liste des 114 binômes de cinéastes et productrices ou producteurs, les candidatures restent majoritairement portées par des hommes :

- Réalisatrices : 36 Femmes sur 114 soit presque 32% (31,6%)
- Productrices : 58 Femmes sur 114 soit presque 51% (50,9%)

On peut constater une stagnation des candidatures portées par des réalisatrices et une augmentation des candidatures portées par des productrices.

De nombreux projets avaient choisi de joindre une note d'éco-production. Ce document était facultatif mais il a été plébiscité par les candidats.

3 commissions de pré-sélection se sont tenues entre décembre 2024 et janvier 2025 avec les lectrices et lecteurs listés à l'article 4.

VI- Synthèse des débats

Les 20 projets présentés à la commission du 20 février étaient issus des zones suivantes :

- 6 projets d'Amérique latine et Caraïbes
- 3 projets du PMO
- 6 projets d'Asie
- 5 projets d'Afrique
- Aucun pays d'Europe

Il y avait 16 femmes (8 réalisatrices et 8 productrices) sur les 40 porteurs de projets de la pré-sélection.

Les projets de films portaient sur des thématiques diverses mais un certain nombre de projets abordaient les questions de migration, d'immigration et de nationalité, de filiation, d'appartenance et de communauté, ainsi que la question du genre, de l'identité et de la liberté individuelle.

Le niveau des dossiers est plus élevé d'années en années et l'équilibre à trouver entre tous les critères de sélection est d'autant plus difficile.

Afin de faciliter la sélection, le fonctionnement suivant a été décidé :

- chacun des 20 projets est présenté brièvement par un lecteur ou une lectrice ;
- l'ordre de présentation des projets est le suivant : Asie / Amlat / Afrique / PMO ;
- les membres votants et les membres observateurs qui souhaitent s'exprimer prennent ensuite la parole s'ils le souhaitent. Il n'y a pas de tour de table systématique ;
- les votes s'effectuent par zone, après présentation de tous les projets de la zone (dans l'ordre indiqué ci-dessus) ;
- les 9 membres votants expriment leur voix à main levée. Le décompte des votes est tenu par l'assistant de La Fabrique pour s'assurer qu'aucun membre ne vote plus de 10 fois ;
- à la fin des votes :
 - les projets qui rassemblent 9, 8 et 7 voix remontent automatiquement ;
 - tous les projets qui n'ont obtenu aucune voix sont retirés ;

- tous les autres projets entre 1 et 6 voix sont rediscutés. Le nombre de voix obtenu est annulé et les projets font l'objet d'un nouveau tour de table en tenant compte du nombre de projets qui restent à sélectionner (ex : 3 projets = 3 votes par membre, quel que soit le nombre de projets rediscutés) ;
- les derniers votes doivent permettre de s'assurer que les critères sont bien respectés et que la sélection est équilibrée ;
- les décisions sont prises à la majorité. En cas de difficulté dans la prise de décision finale, la présidente a une voix prépondérante ;
- un 11^{ème} projet sera conservé en attente, en cas d'annulation ou d'indisponibilité des 10 projets sélectionnés.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'appel à projet de La Fabrique Cinéma 2025, 10 projets sont soutenus par l'Institut français.

La répartition géographique est la suivante :

- Zone Amérique du Sud et Caraïbes : **3 projets** ;
- Zone Proche et Moyen-Orient : **2 projets** ;
- Zone Asie : **1 projet** ;
- Zone Europe : **1 projet** ;
- Zone Afrique : **3 projets**.

6 réalisatrices sur 10 projets ont été sélectionnées, ce qui n'a jamais été fait en 17 ans de programme. Par ailleurs, 4 réalisateurs, 4 productrices et 6 producteurs ont été choisis, assurant ainsi la parité au sein du programme. Cette sélection souhaite permettre à plus de réalisatrices des pays Sud d'émerger sur la scène internationale.

Par ailleurs, il est à noter que le Cap Vert et le Kirghizistan ont été sélectionnés pour la 1^{ère} fois.

Il y a 1 projet de 2nd long-métrage et 9 projets de 1^{er} long-métrage, 1 documentaire et 9 fictions et 4 pays membres de l'OIF (Cambodge, Cap Vert, Sénégal et Tunisie) et 1 pays observateur (Mexique).

Les 10 projets retenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Pays de production	Titre du projet	Réalisatrice / Réalisateur	Productrice / Producteur
Asie	CAMBODGE	To leave to stay	Danech San (F)	Daniel Mattes
Europe	KIRGHIZISTAN	Jaysan	Aisha Sultanbekova (F)	Saltanat Imankulova (F)
Amérique du Sud et Caraïbes	BRESIL	Infantry	Laís Santos Araújo (F)	Pedro Krull
Amérique du Sud et Caraïbes	MEXIQUE	What follows is my death	Laura Baumeister (F)	Cécilia Salim (F)
Amérique du Sud et Caraïbes	PEROU	The Scent of Walls	Carlos Ormeño Palma	Marco Moscoso
Afrique	CAP VERT	The Flowers of the dead	Nuno Miranda	Pedro Soulé
Afrique	SENEGAL	Vaisseau Fantôme	Moïse Togo	Katy Léna Ndiaye (F)
Afrique	TUNISIE	Chadia	Rim Nakhli (F)	Ramses Mahfoudh
Proche et Moyen-Orient	IRAN	Mellow Pink	Baran Sarmad (F)	Milad Khosravi
Proche et Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	The Passport	Rakan Mayasi	May Odeh (F)

Un 11^{ème} projet a été conservé en attente, en cas d'indisponibilité d'un des binômes sélectionnés : « Goodbye for now », du réalisateur Kasim Ordek, produit par la productrice Fahriye Ismayilova (Turquie).

Paris, le 24 février 2025


Emilie Pianta Essadi
Responsable pôle mobilité professionnelle
Présidente de la commission


Gabrielle Béroff-Gallard
Cheffe de projet La Fabrique Cinéma
Secrétaire de séance


Hugues Ghenassia-de Ferran

—
Directeur général délégué
Institut français